

Attention voie 19, le train IC à destination de Anvers, départ prévu à 8h10, entre en gare voie 19.

Vous l'imaginez blonde, visage ovale et sévère, assise bien droite face au micro, ou brune décontractée et souriante, et en tout cas attentive aux données qui apparaissent sur l'écran ou apportées par des collègues. Perdu ! Vous seriez bien en peine de poursuivre le jeu dans les gares de la jonction Nord-Midi. Car, pour peu que l'on vous aide, la devinette vous ferait basculer dans le monde de l'électronique.

C'est en effet un tout nouveau système d'information par haut-parleurs que la SNCB et les ACEC ont présenté le 6 novembre dernier. En remontant la piste de la sonorisation, c'est une austère speakerine à visage d'ordinateur que nous avons trouvée. Finies les variations de ton et d'humeur ou les petites erreurs de transmission qui font bafouiller, raccrocher, recommencer. Les sons sortent maintenant de façon banalisée, sans doute, mais impeccables et infailliblement justes en français, néerlandais, allemand et anglais d'un réservoir de 1.000 mots par langue. Cette mémoire a une capacité suffisante pour permettre toutes les combinaisons nécessaires à l'information habituelle dans une gare.

Le système ACEC de sonorisation remplace l'ancienne installation en place depuis plus de 30 ans, et comprend un ordinateur de gestion, des périphériques (écrans et imprimantes), une unité de diffusion vocale utilisant des mémoires électroniques statiques et un synthétiseur de paroles. Il remplace le speaker traditionnel par une diffusion automatique des messages, commandée par le déplacement des trains ou les perturbations du trafic. Cette modernisation assure aux voyageurs une information vocale plus complète sur l'arrivée des convois, les retards, les changements de voies... Elle allège aussi la tâche des opérateurs qui peuvent consacrer plus de temps pour suivre le mouvement des trains, particulièrement aux heures de pointe et quand l'arrêt de trains internationaux exige des annonces en 4 langues.

Les événements qui déterminent le contenu des messages sont signalés au système de sonorisation (SES) soit de façon semi-automatique par l'opérateur via le clavier d'un écran de travail, soit par le canal du système électronique de régulation du trafic ferroviaire (SER) en fonctionnement automatique. Actuellement, le SER fournit les données saisonnières et journalières sur disquette pour former le programme de messages des horaires normaux, en reprenant des paramètres tels que le numéro du train, le type du train (IC, IR, International), les heures de départ et d'arrivée, la gare d'origine et/ou de destination, la voie à quai

*speakerine,  
imagine...*



où sera reçu le train, les codes destinés au système de sonorisation.

Ces codes permettent de reprendre dans les mémoires du système les éléments de phrases destinés à constituer l'information sonore à diffuser. Aujourd'hui, c'est l'opérateur qui donne l'ordre de leur émission ; il garde en plus la possibilité d'intervenir dans leur composition si nécessaire, ainsi qu'une priorité de parole via le microphone. Dans quelques mois, l'installation de sonorisation sera jumelée au système de gestion, de sorte que les données relatives à la circulation des trains pourront être traitées de façon immédiate et automatique. Dès cet instant, l'opérateur deviendra le gestionnaire du dispositif et ne devra plus intervenir que dans des cas exceptionnels.

Les caractéristiques du système, qui est une première mondiale, lui confèrent les qualités suivantes :

- ★ l'automatisme des annonces ;
- ★ la clarté de la parole et des messages à qualité constante ;
- ★ l'humanisation de la voix ; il n'est plus possible de distinguer la voix synthétisée de celle d'une speakerine ;
- ★ la possibilité de messages longs et variés ;
- ★ une fiabilité remarquable ;
- ★ un coût d'entretien quasi nul.

Du point de vue technique, les nouveautés sont nombreuses et intéressantes, comme la compression des informations vocales, qui permet de réduire la taille des mémoires. La mémorisation par mots a été choisie pour obtenir une meilleure compréhension dans un lieu public assez bruyant. La synthèse de la parole par mots suit la méthode du codage utilisé en téléphonie numérique. La parole enregistrée est filtrée et mesurée à des intervalles de temps réguliers. La mesure se présente sous la forme d'un nombre binaire susceptible d'être manipulé par un ordinateur, stocké et reconverti en parole synthétique.

Une décomposition plus poussée, par "diphones", existe aussi et permettrait de former une quantité illimitée de mots, mais la voix robotique qui sort de ce genre de système reste encore peu compréhensible et constitue un mauvais moyen d'information.

D'autre part, les quelques défauts encore perceptibles dans le SES en place seront supprimés par le placement d'amplificateurs intermédiaires par exemple, ou par l'accentuation de parties de mots pour éviter les confusions : le s de six et de d de dix, le z de zeven et de n de negen.

Cette nouvelle organisation technique, qui s'accompagne d'un renouvellement de l'appareillage de desserte des annonceurs, aboutit à une meilleure information à la clientèle. ■